

L'AN 2030 «...» LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE DU QUÉBEC

PROJET LIBERTÉ- NATION

POLITIQUE FICTION ?

Synopsis

Me Guy Bertrand

Conclusion : Portée du Projet Liberté-Nation

Question : Quelle est la portée véritable du Projet Liberté-Nation, relativement à la continuité historique du Canada français ?

Réponse : La **République fédérale du Québec** c'est l'indépendance de notre part du Canada, soit celle du Canada français, c'est aussi la démonstration de notre capacité à réaliser cet idéal collectif et profondément humain qu'est le parachèvement du Pays québécois.

A. Réalisation de l'objectif du Projet Liberté Nation

- Réalisation du Projet Liberté-Nation et de son objectif soit d'accorder aux 17 régions administratives du Québec le statut d'États autonomes pour faire de la Nation québécoise, une nation libre, moderne et prospère;

B. La Constitution du Pays Québécois

- Des États régionaux autonomes;
- Une Fédération typiquement québécoise;
- Une République de langue française;
- Une République reconnaissant l'autonomie gouvernementale des peuples autochtones;
- Le Vivre en français dans toutes les Régions du Québec;
- Etc...

C. Indépendance : la stature du peuple québécois devenu adulte

- L'indépendance du Québec, comme je le dis souvent, c'est la stature et la manière d'être du peuple québécois, devenu adulte et mature et, en conséquence, capable de prendre ses responsabilités et d'assumer toutes ses obligations tant ici qu'ailleurs dans le monde;
- En réalité, un peuple, comme toute personne, vient au monde, avec la liberté et l'indépendance qui grandissent, dans le tréfonds de son être, jusqu'à ce qu'il se sente capable d'assumer et de réaliser ces deux grands attributs de la vie;

D. L'indépendance du Canada français

- Ainsi, il faut désormais parler de l'indépendance du Québec comme de celle du Canada français;
- Il s'agit, ni plus ni moins, que de faire l'indépendance de notre part du Canada, soit celle du Canada français;
- Faire l'indépendance du Québec, c'est faire l'indépendance d'une partie du Canada;
- L'indépendance n'a pas pour but de nous départir de tout caractère canadien français, car ce serait la négation d'une part de notre identité;
- Autant le Québec a contribué à l'identité canadienne, autant le Canada a contribué à l'identité québécoise;
 - C'est un fait indéniable, une réalité objective qui impose le respect, et ce, tant de la part des indépendantistes que des fédéralistes;

E. L'indépendance : une continuité historique

- Bien que l'indépendance du Québec consiste une rupture avec Ottawa elle n'en est pas une avec le Canada;
- L'indépendance du Québec est plutôt une continuité historique différente, par l'un de ses peuples fondateurs, le peuple canadien-français, devenu indépendant à sa maturité, en pleine conscience de son passé, de son présent et de son avenir;

F. L'indépendance de tous les citoyens issus des Premières Nations, des peuples autochtones, de la communauté anglophone, des groupes allophones et du peuple canadien-français.

- La refondation du Québec, que je propose, ce sera une indépendance généreuse et rassembleuse qui sera celle de tous les québécois et québécoises, peu importe leur origine ethnique et leur identité propre;

G. Se convaincre qu'on est capable

- N'avons-nous pas tout ce qu'il faut pour réaliser le Projet Liberté Nation :
 - un immense territoire composé de 17 régions capables d'assumer leur plein développement et de moduler leur avenir en fonction de leurs spécificités;
 - une situation géographique des plus enviables avec le fleuve St-Laurent qui nous ouvre la porte sur l'Europe et la voie maritime qui nous lie aux Grands Lacs;
 - des richesses naturelles en abondance;
 - des capitaux qui font l'envie de bien des pays;
 - une population assez grande pour représenter un important pouvoir d'achat;
 - une classe grandissante d'hommes et de femmes capables de lancer des initiatives importantes tant sur le plan culturel que sur le plan économique;
 - une langue, une culture et une histoire qui sont notre part du fondement du Canada et de l'Amérique du Nord;
 - un gouvernement doté d'une certaine souveraineté et capable de créer **la République fédérale du Québec**;
 - un vouloir-vivre collectif qui nous conduit à rejeter toute forme d'assimilation, tout comme le font les peuples autochtones du Québec, la communauté anglophone, voire les groupes allophones, qui, avec raison, acceptent l'intégration à la Nation québécoise et non l'assimilation;
- N'avons-nous pas non plus le pouvoir de réaliser ce Projet Liberté-Nation?
- Alors, qu'est-ce qu'il nous manque si ce n'est de vouloir? Et pour vouloir, il faut d'abord se convaincre qu'on est capable de réaliser ce grand projet, le Projet Liberté-Nation, sans jamais se laisser envahir par la peur.

H. Mot de la fin

1. La Nation québécoise : une mosaïque

- Lorsque j'ai conçu le Projet Liberté-Nation, je me suis représenté le Pays québécois de 2030 comme une gigantesque mosaïque;

- En la regardant de loin, je voyais 17 États autonomes, unis et fédérés, au sein d'une République de langue française, la **République fédérale du Québec**, formant un seul peuple.
- Mais en la regardant de près, dans sa composition, je voyais :
 - mes frères indiens et autochtones;
 - mes compatriotes de langue anglaise;
 - mes compatriotes allophones;
 - mes compatriotes de langue française.

2. La force du Pays québécois : son peuple

- Vous savez, chers Québécois, l'avenir du Québec ne repose pas sur un seul homme si brillant, si lucide et si charismatique soit-il, eusse-t-il été premier ministre.
- Il repose, plutôt, sur la force de son peuple aux limites insoupçonnées et insoupçonnables, dans chacune des 17 régions du Québec qui obtiendront le statut d'États autonomes et unis au sein de la **République fédérale du Québec** en 2030.

À bientôt, en 2030

Fait à Québec ce 15 octobre 2014

Me Guy Bertrand, avocat

250, Grande Allée Ouest, bureau 801

Québec (Québec) G1R 2H4

Téléphone : (418) 683-8585

Télécopieur : (418) 614-1458

gbertrand@guybertrandavocats.com